Corrigé – Bac 2026 – Sciences économiques et sociales – Métropole, jour 1

Comment les questions environnementales peuvent-elles devenir un problème public ?, Mobilisation des connaissances, Étude d'un document, Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire

Corrigé détaillé rédigé par Ben, professeur particulier – benprofparticulier.fr

Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire – Comment les questions environnementales peuvent-elles devenir un problème public ?

Analyse du sujet

- **Questions environnementales** : enjeux liés à la dégradation de l'environnement (changement climatique, pollution de l'air et de l'eau, érosion de la biodiversité, déchets, état des océans).
- **Problème public** : situation jugée problématique, rendue visible dans l'espace public et considérée comme devant faire l'objet d'une intervention des pouvoirs publics. Un problème public est une **construction sociale** : il ne découle pas mécaniquement de la gravité « objective » d'un fait.
- **Devenir** : le sujet invite à décrire un **processus** (identification, cadrage, publicisation, **mise à l'agenda politique**, c'est-à-dire l'inscription parmi les questions que les pouvoirs publics doivent traiter).
- **Peuvent-elles** : il s'agit de dégager les conditions et les **acteurs** de cette construction (experts, ONG et entrepreneurs de cause, mouvements citoyens, médias, partis, pouvoirs publics, entreprises) et de montrer qu'elle n'a rien d'automatique : elle passe par des coopérations et des conflits, et elle reste fragile.

Problématique : par quels mécanismes et sous l'action de quels acteurs un enjeu environnemental est-il transformé en problème appelant l'intervention des pouvoirs publics, et pourquoi cette construction, faite de coopérations et de conflits, reste-t-elle toujours fragile ?

Introduction rédigée

En 2014, seuls 2 % des Français interrogés par l'ADEME plaçaient l'environnement ou la transition écologique en tête des questions les plus importantes pour la France ; en 2019, ils étaient 16 %, autant que pour l'emploi. Pourtant, le réchauffement climatique n'a pas brusquement changé de nature entre ces deux dates : ce qui a changé, c'est la place que la société et les responsables politiques lui accordent. Les questions environnementales désignent l'ensemble des enjeux liés à la dégradation de l'environnement, du climat à la biodiversité en passant par la pollution. Elles deviennent un problème public lorsqu'elles sont perçues comme une situation problématique, débattues dans l'espace public et considérées comme relevant de l'action des pouvoirs publics, jusqu'à leur mise à l'agenda politique. Or un fait, même grave et scientifiquement établi, ne devient pas automatiquement un problème public : il doit être rendu visible, défini, porté par des acteurs. On peut donc se demander par quels mécanismes et sous l'action de quels acteurs un enjeu environnemental devient un problème appelant l'intervention publique, et pourquoi cette construction reste fragile. Nous verrons d'abord qu'une question environnementale devient un problème public au terme d'un travail de construction sociale qui la rend visible et légitime (I), puis que sa mise à l'agenda résulte de l'action d'une pluralité d'acteurs aux relations de coopération et de conflit, ce qui la rend toujours réversible (II).

Plan détaillé

I. Une construction sociale : rendre visible et définir une question environnementale comme problématique

A. Un fait environnemental ne devient pas spontanément un problème public.

- Idée directrice : un problème public est le produit d'un processus (émergence, cadrage, publicisation, mise à l'agenda), pas un simple reflet de la gravité d'une situation.
- Le **cadrage** est décisif : définir les causes, désigner des responsables, proposer des solutions (par exemple présenter le climat comme un enjeu de survie, de santé, de justice ou de compétitivité).
- Exemple : les effets des pesticides sur la faune étaient connus de spécialistes, mais c'est la publication de *Printemps silencieux* de Rachel Carson (1962) qui en a fait un débat public aux États-Unis.
- **Document 2** : la part des enquêtés qui jugent l'environnement prioritaire varie fortement sans que la réalité physique change aussi vite : 7 % en 2013, 2 % en 2014, 16 % en 2019, 9 % en 2024. La perception d'un problème est une construction sociale.

B. Les experts et les scientifiques objectivent les questions environnementales.

- Idée directrice : la production de connaissances donne de la crédibilité au problème et fournit des chiffres, des seuils et des scénarios aux autres acteurs.
- **Document 1** : le nombre de publications scientifiques sur la protection de l'environnement des 15 pays étudiés passe de 75 509 en 2010 à 230 900 en 2020, soit une multiplication par 3,1 : le nombre de publications a plus que triplé. La Chine multiplie les siennes par 5,9 (de 10 709 à 62 918) et devient le premier producteur devant les États-Unis (24 783) ; la France passe de 2 545 à 4 724 publications ($\times$ 1,9). L'expertise environnementale se mondialise et se renforce.
- Exemple : le GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat), créé en 1988, publie des rapports d'évaluation qui servent de base aux négociations internationales.
- Limite : l'expertise ne suffit pas ; il faut que ces savoirs soient relayés hors du cercle des spécialistes.

C. Les entrepreneurs de cause, les mouvements citoyens et les médias rendent le problème visible.

- Idée directrice : des acteurs mobilisés (ONG, militants, associations) transforment un savoir en cause et alertent l'opinion. La notion d'entrepreneur de cause prolonge celle d'« entrepreneur de morale » de Howard Becker (*Outsiders*, 1963).
- **Document 4** : Paul Watson, militant écologiste « connu pour ses faits d'armes », incarne l'entrepreneur de cause aux méthodes spectaculaires ; Patricia Ricard affirme que « chacun peut attirer l'attention avec ses méthodes » et veut que l'action de l'institut « sorte du petit monde de la mer ». La publicisation consiste à élargir le public concerné, ce à quoi contribue la médiatisation de l'événement (article du *Monde*).
- Exemples : les marches pour le climat et les grèves scolaires pour le climat de 2019 ; la pétition « L'Affaire du siècle » (fin 2018), portée par quatre associations et signée par plus de deux millions de personnes, qui a conduit le tribunal administratif de Paris à reconnaître en 2021 une carence de l'État. Ce contexte éclaire le pic de 16 % observé en 2019 dans le document 2.

II. Une mise à l'agenda qui mobilise des acteurs multiples, entre coopération et conflit, et qui reste fragile

A. Pouvoirs publics et partis politiques inscrivent la question à l'agenda, à plusieurs échelles.

- Idée directrice : la mise à l'agenda suppose que les responsables politiques se saisissent du problème ; des événements peuvent ouvrir une « fenêtre d'opportunité » (John Kingdon, 1984).
- **Document 4** : pour Patricia Ricard, « le déclic a eu lieu avec la COP 21 en France » (Paris, 2015) : une conférence internationale donne un « écho » à des actions menées jusque-là « dans [leur] coin ». L'échelle mondiale (COP, accord de Paris visant à contenir le réchauffement nettement en dessous de 2 °C) se combine aux échelles européenne, nationale et locale.
- Exemples : Grenelle de l'environnement (2007) ; Convention citoyenne pour le climat (2019-2020, 150 citoyens tirés au sort) dont une partie des propositions a nourri la loi Climat et résilience (2021) ; partis écologistes qui portent ces thèmes dans la compétition électorale.

B. Les entreprises : des acteurs ambivalents, entre coopération et défense de leurs intérêts.

- Idée directrice : les entreprises peuvent contribuer à la construction du problème et à ses solutions, notamment quand leurs intérêts économiques sont menacés.
- **Document 4** : coopération inattendue entre un militant et le PDG de Pernod Ricard, dont le groupe finance à 75 % l'action de l'institut. L'intérêt économique est explicite : en Australie, les vendanges ont été « déplacées de janvier à mars » en dix ans à cause du dérèglement climatique, et « le pastis est constitué en majorité d'eau ». La parole du dirigeant « touche un public plus large ». Mais « un pirate est un pirate, un patron est un patron » : la coopération n'efface pas les divergences d'intérêts.
- **Document 3** : en 2023, les établissements industriels et énergétiques français de 20 salariés ou plus ont investi environ 660 millions d'euros dans l'économie d'énergie (et prévoient environ 70 millions d'euros de plus), environ 560 millions d'euros dans les énergies renouvelables (plus 40 millions prévus) et environ 300 millions d'euros dans la protection de l'air et du climat ; en revanche, à peine une quinzaine de millions d'euros vont à la récupération et au stockage du carbone. Les entreprises intègrent la question environnementale, en partie sous l'effet des normes et des incitations publiques, mais aussi par intérêt (réduire leur facture énergétique).
- Conflits : les entreprises peuvent aussi exercer un lobbying pour retarder ou assouplir des normes, ou pratiquer l'écoblanchiment (*greenwashing*).

C. Une construction conflictuelle et réversible, en concurrence avec d'autres problèmes publics.

- Idée directrice : l'attention publique est limitée ; les problèmes publics sont en concurrence pour l'accès à l'agenda (modèle des « arènes publiques » de Hilgartner et Bosk, 1988).
- **Document 2** : en 2022, la hausse des prix devient la première préoccupation (38 % contre 8 % en 2021, soit + 30 points de pourcentage), tandis que l'environnement retombe à 10 % (contre 13 % en 2021) et à 9 % en 2024. Inversement, le recul de l'emploi (37 % en 2013, 5 % en 2024) a laissé de la place à d'autres enjeux.
- Conflits sur la définition du problème et sur le partage des coûts : mouvement des Gilets jaunes (fin 2018), parti d'une contestation de la hausse des taxes sur les carburants ; mobilisations d'agriculteurs contre certaines normes environnementales (début 2024). Opposition « fin du monde / fin du mois » : la question environnementale doit être cadrée comme juste pour rester légitime.

Conclusion rédigée

Les questions environnementales ne deviennent pas des problèmes publics du seul fait de leur gravité : elles sont construites socialement. Les experts les objectivent, comme le montre la forte progression des publications scientifiques, les entrepreneurs de cause, les mouvements citoyens et les médias les rendent visibles, puis les pouvoirs publics et les partis les inscrivent à l'agenda, souvent à la faveur d'événements comme la COP 21. Cette construction mobilise des acteurs aux intérêts différents, qui coopèrent parfois, comme un militant écologiste et un grand groupe de spiritueux, mais s'opposent souvent sur la définition du problème et sur le partage de ses coûts. Elle reste donc fragile : en concurrence avec d'autres préoccupations, comme l'inflation en 2022, l'environnement peut reculer dans la hiérarchie des priorités. Une fois le problème inscrit à l'agenda, reste à savoir quels instruments les pouvoirs publics peuvent mobiliser pour agir efficacement : réglementation, taxation ou marchés de quotas d'émission.

> 💡 **Astuce.** Chaque document a sa place précise : le document 1 illustre le rôle des experts, le document 2 la concurrence entre problèmes publics, le document 3 la contribution des entreprises et le document 4 la coopération entre un entrepreneur de cause et un dirigeant d'entreprise. Ne te contente pas de les résumer : lis une donnée exacte, puis explique ce qu'elle montre.

Épreuve composée — Première partie – Mobilisation des connaissances *(4 pts)*

Question. Vous expliquerez une difficulté soulevée par les chocs asymétriques dans le cadre de la zone euro.

Un **choc asymétrique** est un événement économique (choc de demande ou d'offre) qui affecte un seul pays ou un petit nombre de pays d'une zone monétaire, ou qui les affecte avec une intensité très différente. Dans la zone euro, la politique monétaire est unique : la Banque centrale européenne (BCE) fixe des taux directeurs

identiques pour tous les pays membres, en fonction de la situation moyenne de la zone, et son objectif principal est la stabilité des prix (une inflation proche de 2 % à moyen terme).

La difficulté est la suivante : **un pays frappé par un choc asymétrique ne peut plus utiliser les instruments monétaire et de change pour y répondre**. Si son activité recule alors que celle des autres pays reste soutenue, la BCE n'a aucune raison de baisser ses taux, puisqu'elle raisonne pour l'ensemble de la zone : la politique monétaire commune est alors trop restrictive pour ce pays. De plus, comme il partage la même monnaie que ses partenaires, il ne peut pas dévaluer pour regagner de la compétitivité-prix et relancer ses exportations. Il ne lui reste que la politique budgétaire nationale, mais celle-ci est encadrée par les règles européennes (Pacte de stabilité et de croissance : déficit public limité à 3 % du PIB et dette publique à 60 % du PIB), qui limitent les plans de relance des pays déjà endettés. Enfin, la zone euro dispose d'un budget fédéral très réduit, qui ne permet pas de transferts massifs vers le pays touché, et la mobilité du travail entre pays y est faible : selon la théorie des zones monétaires optimales de Robert Mundell (1961), la zone euro ne remplit donc qu'imparfaitement les conditions pour absorber de tels chocs.

L'ajustement passe alors par une baisse des salaires et des prix relatifs (« dévaluation interne »), lente et coûteuse en chômage. Ainsi, après 2008, l'éclatement de la bulle immobilière en Espagne a provoqué une forte hausse du chômage dans ce pays, alors que l'Allemagne était bien moins touchée ; puis, lors de la crise des dettes souveraines à partir de 2010, la Grèce a dû mener des politiques d'austérité sévères, sans pouvoir dévaluer ni bénéficier d'une politique monétaire adaptée à sa seule situation.

> ⚠ **Piège.** Le sujet demande **une** difficulté : inutile de réciter tout le chapitre sur l'intégration européenne. Définis le choc asymétrique, explique un mécanisme précis (politique monétaire unique et impossibilité de dévaluer, avec une politique budgétaire contrainte) et termine par un exemple.

Épreuve composée — Deuxième partie – Étude d'un document *(6 pts)*

1. D'après l'enquête de l'Insee, entre 2012 et 2022, la part des inscrits de 18 à 29 ans qui ont voté à tous les tours des élections nationales de l'année est passée de 26,8 % à 17,3 %, soit une baisse de 9,5 points de pourcentage ($26{,}8 - 17{,}3 = 9{,}5$). Pour l'ensemble de la population, ce taux de vote systématique est passé de 47,8 % à 37 %, soit une baisse de 10,8 points de pourcentage ($47{,}8 - 37 = 10{,}8$).

En points de pourcentage, la baisse est donc légèrement plus forte pour l'ensemble de la population. Mais en valeur relative, le recul est bien plus marqué chez les jeunes : le taux de variation est de $(17{,}3 - 26{,}8) \,/\, 26{,}8 \times 100 \approx \mathbf{-\,35\ \%}$ pour les 18-29 ans (9,5 représente un peu plus du tiers de 26,8), contre $(37 - 47{,}8) \,/\, 47{,}8 \times 100 \approx \mathbf{-\,23\ \%}$ pour l'ensemble de la population (10,8 représente un peu moins du quart de 47,8). Le vote systématique des 18-29 ans, déjà nettement plus faible en 2012, a donc reculé proportionnellement plus vite que celui de l'ensemble des inscrits : en 2022, moins d'un jeune inscrit sur cinq a voté à tous les tours.

> ⚠ **Piège.** Ne confonds pas les **points de pourcentage** (écart entre deux pourcentages : $-\,9{,}5$ points) et le **taux de variation** ($-\,35$ %). Ici, les deux calculs ne disent pas la même chose : c'est leur comparaison qui rapporte des points. Sans calculatrice, un ordre de grandeur juste (« un peu plus d'un tiers ») vaut mieux qu'un résultat faux au dixième près.

2. L'engagement politique désigne l'ensemble des formes de participation à la vie politique : vote, militantisme dans un parti ou un syndicat, participation à des manifestations, signature de pétitions, engagement associatif. Son intensité et ses formes varient selon des variables sociodémographiques comme l'âge, le diplôme, la catégorie socioprofessionnelle ou le sexe.

L'âge. Le document montre qu'en 2022, 47,7 % des inscrits de 65 ans et plus ont voté à tous les tours des élections nationales, contre 37,2 % des 30-64 ans et seulement 17,3 % des 18-29 ans : l'écart entre les plus âgés et les plus jeunes atteint 30,4 points de pourcentage, et les 65 ans et plus votent systématiquement près de trois fois plus souvent que les 18-29 ans. Cet écart s'est creusé : il était de 24,3 points en 2002 (55,7 % contre 31,4 %). Il s'explique d'abord par un effet d'âge (de cycle de vie) : l'intégration sociale (emploi stable, vie en

couple, enfants, ancienneté dans une commune) renforce le sentiment d'être concerné par les décisions politiques et la norme civique du vote. Il traduit aussi un effet de génération : les jeunes générations, moins attachées au vote comme devoir, votent de façon plus intermittente et privilégient d'autres formes d'engagement (manifestations, pétitions en ligne, boycott, engagement associatif ponctuel), comme l'ont montré les mobilisations de jeunes pour le climat.

Le diplôme. En 2022, 43,7 % des diplômés de l'enseignement supérieur ont voté systématiquement, contre 28,8 % des personnes sans diplôme, soit 14,9 points d'écart, contre 8,9 points en 2002 (54,5 % contre 45,6 %). Le diplôme est associé à un capital culturel plus élevé, qui donne un sentiment de compétence politique : les individus se sentent légitimes pour s'exprimer et comprennent mieux les enjeux. Daniel Gaxie parle de « cens caché » (1978) : même sans barrière légale, la participation reste socialement sélective. Il faut toutefois nuancer : en 2022, les bacheliers (33,3 %) votent moins systématiquement que les titulaires d'un diplôme inférieur au baccalauréat (38,1 %), sans doute en partie parce qu'ils sont en moyenne plus jeunes (les diplômes inférieurs au baccalauréat sont plus fréquents dans les générations âgées) : le document ne permet pas de le vérifier, car il ne croise pas l'âge et le diplôme. Les effets de l'âge et du diplôme se combinent.

D'autres variables. La catégorie socioprofessionnelle compte aussi : les cadres et professions intellectuelles supérieures participent davantage que les ouvriers et adhèrent plus souvent à un parti ou à une association. Le sexe joue également sur certaines formes d'engagement : si les femmes votent désormais autant que les hommes, elles restent moins nombreuses dans les responsabilités partisanes, syndicales et électives, malgré les lois sur la parité.

Ainsi, l'engagement politique n'est pas réparti au hasard : il dépend de l'âge, du diplôme, de la profession ou du sexe, qui déterminent les ressources et le rapport au politique des individus.

Épreuve composée — Troisième partie – Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire *(10 pts)*

Sujet. À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que la productivité des firmes sous-tend la compétitivité d'un pays, c'est-à-dire son aptitude à exporter.

Introduction

Entre septembre 2023 et août 2024, l'industrie aéronautique et spatiale française a exporté pour 57,1 milliards d'euros, soit plus de deux fois ce qu'elle a importé (document 1). Un tel succès repose sur la performance des entreprises du secteur. La productivité d'une firme mesure l'efficacité avec laquelle elle combine ses facteurs de production : c'est le rapport entre la quantité produite et les facteurs utilisés (productivité du travail) ou l'ensemble des facteurs (productivité globale des facteurs, qui reflète surtout le progrès technique et l'organisation). La compétitivité d'un pays est son aptitude à exporter, c'est-à-dire à vendre ses produits sur les marchés étrangers face à la concurrence. Elle peut être **prix** (vendre moins cher) ou **hors-prix** (vendre grâce à la qualité, à l'innovation, à l'image de marque, au service). Nous montrerons que la productivité des firmes renforce la compétitivité-prix d'un pays (1), qu'elle soutient sa compétitivité hors-prix et sa spécialisation (2), et que les exportations d'un pays reposent sur ses firmes les plus productives, insérées dans les chaînes de valeur mondiales (3).

1. Des gains de productivité qui renforcent la compétitivité-prix

Affirmation. Plus les firmes d'un pays sont productives, plus leurs coûts unitaires de production sont faibles, ce qui améliore leur compétitivité-prix.

Explication. Les gains de productivité permettent de produire davantage avec la même quantité de facteurs : le coût de production de chaque unité diminue. L'entreprise peut alors baisser ses prix à l'exportation ou augmenter ses marges pour investir. Ce qui compte n'est pas le niveau des salaires en lui-même, mais le **coût salarial unitaire**, qui rapporte le coût du travail à la productivité : si les salaires augmentent plus vite que la productivité, les coûts unitaires augmentent et la compétitivité-prix se dégrade, et inversement. C'est aussi en

termes de productivité relative que David Ricardo explique la spécialisation : chaque pays a intérêt à se spécialiser dans les productions où son avantage de productivité est le plus grand (avantage comparatif).

Illustration. Le document 3 montre qu'entre 2000 et 2022, en France, le salaire moyen par tête a augmenté de 21 % (indice 121) alors que la productivité globale des facteurs n'a progressé que de 1 % (indice 101) : les salaires ont progressé beaucoup plus vite que l'efficacité globale de la production. Le coût salarial unitaire se calcule à partir de la productivité du travail, que le document ne donne pas, mais un tel écart laisse penser que les coûts unitaires des firmes françaises ont eu tendance à s'alourdir. En Allemagne, au contraire, le salaire moyen a augmenté de 15 % (indice 115) et la productivité de 12 % (indice 112) : les deux évolutions sont proches. Au Japon, la productivité a progressé de 9 % (indice 109) pour des salaires stables (indice 100). Ces écarts aident à comprendre les difficultés de compétitivité-prix de la France face à certains de ses partenaires, en particulier l'Allemagne.

2. Une productivité qui soutient la compétitivité hors-prix et la spécialisation

Affirmation. Les firmes les plus productives dégagent des ressources pour innover et monter en gamme, ce qui fonde la compétitivité hors-prix et la spécialisation d'un pays.

Explication. Les gains de productivité augmentent les profits, donc la capacité d'autofinancement des entreprises, qui peuvent investir en recherche et développement, en équipements modernes et en formation. Cela leur permet de proposer des produits différenciés, de meilleure qualité, innovants, à forte valeur ajoutée, pour lesquels les clients sont prêts à payer plus cher : la demande dépend alors moins du prix. Dans le commerce entre pays comparables, cette différenciation des produits explique une grande partie des échanges. La productivité, fondée sur le progrès technique, est ainsi à la base des avantages technologiques d'un pays.

Illustration. Le document 1 montre que les secteurs industriels français qui dégagent les plus forts excédents commerciaux entre septembre 2023 et août 2024 sont des secteurs à forte compétitivité hors-prix. L'industrie aéronautique et spatiale exporte 57,1 milliards d'euros pour 27,7 milliards d'importations, soit un excédent de 29,4 milliards d'euros ; la chimie, les parfums et cosmétiques dégagent un excédent de 20,0 milliards d'euros (75,4 − 55,4) ; les produits agricoles et agroalimentaires de 6,5 milliards d'euros (82,0 − 75,5). L'aéronautique (Airbus, Safran, Dassault) repose sur une haute technologie et une main-d'œuvre très qualifiée, les cosmétiques et les vins et spiritueux sur la qualité et l'image de marque.

3. Les exportations d'un pays reposent sur ses firmes les plus productives, insérées dans les chaînes de valeur mondiales

Affirmation. Seules les firmes les plus productives parviennent à exporter et à rester dans les chaînes de valeur mondiales : la compétitivité d'un pays dépend donc de la productivité de ses entreprises.

Explication. Exporter entraîne des coûts supplémentaires (prospection, adaptation des produits, transport, réseau de distribution) que seules les entreprises les plus productives peuvent supporter : les firmes d'un même pays sont hétérogènes, et une minorité de firmes très productives réalise l'essentiel des exportations. Par ailleurs, avec la fragmentation de la chaîne de valeur, les grandes firmes donneuses d'ordre sélectionnent des sous-traitants capables de livrer vite, en qualité et à bas coût : la productivité conditionne l'accès à ces marchés. En retour, les débouchés étrangers permettent des économies d'échelle et de nouveaux investissements, dans une dynamique cumulative.

Illustration. Le document 2 présente Aequs Aerospace France, sous-traitant aéronautique de Cholet filiale d'un groupe indien, qui a investi 2 millions d'euros dans une machine d'usinage cinq axes à très haute vitesse. Ce choix répond à « un impératif de productivité demandé par notre principal client » (Safran Landing Systems) ; selon le directeur, « sans cet investissement, nous perdions le marché ». La machine doit fonctionner 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. L'entreprise produit des pièces « à forte valeur ajoutée » pour l'Airbus A320, l'ATR 72 ou le Falcon 7X, et depuis 2022, son chiffre d'affaires est passé de 6,5 millions d'euros à 11 millions d'euros sur l'exercice clos en mars 2025, soit une hausse d'environ 70 %, avec un objectif de 15 millions d'euros pour 2025-2026 et dix postes créés en deux ans. Les gains de productivité de ce sous-traitant contribuent ainsi à la compétitivité de toute la filière aéronautique française, premier excédent industriel du pays (document 1).

Conclusion

La productivité des firmes est au fondement de la compétitivité d'un pays : elle abaisse les coûts unitaires et soutient la compétitivité-prix, elle finance l'innovation et la montée en gamme qui fondent la compétitivité hors-prix, et elle conditionne l'accès des entreprises aux marchés étrangers et aux chaînes de valeur mondiales. Le cas français, où les salaires ont progressé bien plus vite que la productivité globale des facteurs depuis 2000, montre que la compétitivité dépend aussi de l'évolution des coûts, du taux de change et des politiques publiques (formation, recherche, fiscalité), qui influencent à leur tour la productivité.

> 💡 **Astuce.** Le sujet reprend mot pour mot une phrase du programme de Terminale : le correcteur attend les notions de **productivité**, de **compétitivité-prix** et **hors-prix**, et l'idée que les firmes les plus productives sont celles qui exportent. Un paragraphe AEI par idée, avec au moins un document exploité précisément dans chacun.

Conseils pour le jour J

Le choix se fait dans les dix premières minutes. La dissertation sur les problèmes publics environnementaux est accessible si tu maîtrises le vocabulaire du chapitre (problème public, mise à l'agenda, entrepreneurs de cause, coopération et conflit entre acteurs, échelles de l'action publique). L'épreuve composée balaie trois chapitres différents (zone euro, engagement politique, commerce international) : choisis-la seulement si tu es solide sur les trois.

La calculatrice est interdite : prépare des calculs simples et vérifiables (différences en points de pourcentage, lecture d'un indice base 100 comme une hausse en %, ordres de grandeur pour un taux de variation). Pour l'histogramme de l'Insee, donne des valeurs approchées (« environ 660 millions d'euros ») et appuie-toi sur la phrase de lecture.

Gère ton temps : en dissertation, garde au moins 2 h 30 pour rédiger. En épreuve composée, compte environ 40 minutes pour la première partie, 1 h pour la deuxième et 2 h pour le raisonnement, qui vaut 10 points sur 20. Garde dix minutes pour relire les chiffres que tu cites.

Ce document est la propriété intellectuelle de Ben, professeur particulier (benprofparticulier.fr), protégée par le Code de la propriété intellectuelle (art. L. 111-1 et L. 122-4). Il est mis à disposition pour un usage personnel de révision. Toute reproduction, diffusion, mise en ligne ou revente, totale ou partielle, sans autorisation écrite est interdite et constitue une contrefaçon (art. L. 335-2).